Gestion de la paye

RÉMUNÉRATION DES CONGÉS PAYÉS

OBJECTIFS :

Maîtriser les aspects théoriques et pratiques liés à la gestion de la rémunération des congés payés selon la législation en vigueur

- Comprendre le contexte légal des congés payés
- Calculer avec précision les indemnités de congés payés
- Maîtriser le calcul de l'indemnité du maintien de salaire
- Comprendre le concept et le calcul de l'indemnité du 10ème et identifier les situations où elle s'applique
- Anticiper les situations particulières

PRÉREQUIS & ACCESSIBILITÉ :

Prérequis :

Connaitre la présentation d'un bulletin de paie et la gestion des variables de paie.

Accesibilité :

- Toute personne en charge de la gestion des ressources humaines et de la paie, notamment les gestionnaires de paie et les responsables RH.
- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, merci de consulter notre référent handicap.

DURÉE : 2 jours / 14 heures

V23.1

màj : 05/23

Méthode pédagogique et encadrement :

Cette formation est animée par un formateur expert dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées selon les critères qualité d'Aptitudes 21.

L'animation est composée d'apports théoriques, de mises en situations professionnelles et d'exercices pratiques.

Moyens pédagogiques :

Ordinateurs, logiciels, tableau blanc, vidéo-projecteur, écran.

En fin de formation, vous aurez un accès à la plateforme pédagogique Aptitudes 21 sur laquelle vous pourrez consulter et télécharger vos supports de formation.

Modalités d'évaluation des objectifs et des résultats :

L'évaluation des objectifs se fait par le formateur, pendant la formation avec les exercices pratiques, les interactions et les mises en situation pratiques.

Le formateur complète un livret d'évaluation selon une grille de compétences précise.

Lieu : 61/69 rue Camille Pelletan
Espace Emeraude
33150 Cenon

Aptitudes 21

e-mail. contact@aptitudes21.com / Tél. 05 57 61 20 31
www.aptitudes21.com

Contenu de la formation

Cadre légal

- Droit et obligation
- Le congé principal
- La période de référence
- Les dispositions conventionnelles, le contrat de travail, les usages…
- Les jours de fractionnement
- Les jours supplémentaires

Calcul des indemnités de congés payés

- Calcul en jours ouvrables
- Calculs en jours ouvrés
- Indemnité du maintien de salaire
- Indemnité du 10ème

Indemnité compensatrice de congés payés

- Les salariés concernés
- Le calcul de l'indemnité

Absences et congés payés

- Les absences ouvrant droit aux congés payés
- Les absences n'ouvrant pas droit aux congés payés

Présentation du bulletin

- Mention des congés payés
- Le nombre de jours pris pendant la période
- Les congés acquis durant la période
- Le solde des congés payés

Cas particulier

- Rachat par l'employeur des jours de congés payés non pris par le salarié
- Calcul de l'indemnité de congés payés en cours de période d'essai